

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 novembre 2022****Objet : PARTAGE DE LA TAXE D'AMENAGEMENT ENTRE LES COMMUNES ET LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DE VERSAILLES GRAND PARC POUR LES IMPOSITIONS 2022-2023**

Rapporteur : Monsieur John COLLEEMALLAY

DATE DE LA CONVOCAATION 08-11-2022	L'an deux mille vingt-deux, Le quatorze novembre à vingt heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle des Mariages, au château de Buc, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire
DATE D'AFFICHAGE 08-11-2022	Présents : M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, Mme Pierrette MAZERY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, M. Jean-Christophe HILAIRE, Madame Ayse CONNAN-BAYRAM, M. Jean-Paul BIZEAU, Mme Elisabeth BERNIER-MORELLI, Mme Elisabeth VERLY, M. Stéphane TOUVET, Madame Isabelle BOURGEONNIER, Mme Annie SAINCILY, M. Dejan STANKOVIC, Mme Véronique HUYNH, Mme Juliette ESPINOS, M. Rémy JOURDAN, Mme Françoise GAULIER, Mme Lorraine WEISS, M. Bruno GUILLOIN, Mme Odile GENOVA, M. GASQ Christian, Mme Catherine LE DANTEC
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29 PRESENTS : 24 VOTANTS : 27	Excusés représentés : Mme Karine LE BIHAN-ABRAMI donne pouvoir à M. John COLLEEMALLAY M. Hervé WIOLAND donne pouvoir à M. Dejan STANKOVIC M. Thierry HULLOT donne pouvoir à Mme Juliette ESPINOS
DATE DE LA PUBLICATION 22-11-2022	Absents : Mme Frédérique SARRAU M. Frank MARQUET

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20221124-2022-11-14-06-DE
Mme Elisabeth BERNIER-MORELLI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des
conseillers municipaux présents au moment du vote.
Date de réception préfecture : 24/11/2022

2022-11-14/06 PARTAGE DE LA TAXE D'AMENAGEMENT ENTRE LES COMMUNES ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VERSAILLES GRAND PARC POUR LES IMPOSITIONS 2022-2023

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5216-5 ;

Vu l'article 109 de la loi de finances pour 2022 ;

Vu l'article L.331-2 du Code de l'urbanisme,

Vu la délibération n°D.2022.10.8 du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc du 4 octobre 2022 relative au partage de la taxe d'aménagement entre les communes et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour les impositions 2022-2023;

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Monsieur John COLLEEMALLAY,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

DÉCIDE :

- d'adopter le principe de reverser 1 € de la taxe d'aménagement par an à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour les impositions du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2023;

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent ;
- de notifier cette délibération à toutes les personnes concernées,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Visa de la Préfecture le : 24/11/22

Rendu exécutoire le : 24/11/22

Le Secrétaire de séance

Elisabeth BERNIER-MORELLI



Buc, le 22 novembre 2022

Le Maire,
Stéphane GRASSET

« Signature électronique »

Grasset

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20221124-2022-11-14-06-DE
Date de télétransmission : 24/11/2022
Date de réception préfecture : 24/11/2022

Acte à classer

2022-11-14-06

1 En préparation **2** Pour signature **3** Prêt à transmettre **4** En attente retour Préfecture **5** > AR reçu < **6** Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-11-24T17-59-17.02 (MI241352741)

Identifiant unique de l'acte : 078-217801174-20221124-2022-11-14-06-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Partage taxe aménagement entre communes et VGP

Date de décision : 24/11/2022

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.2. Fiscalité

Acte : 2022-11-14-06 Partage taxe aménagement entre communes et VGP.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparé

Demande de signature

Signé

Transmis

Accusé de réception

Date 24/11/22 à 17:07

Date 24/11/22 à 17:07

Date 24/11/22 à 17:59

Date 24/11/22 à 17:59

Date 24/11/22 à 18:05

Par **BORDIER Frederic**

Par **BORDIER Frederic**

Par **GRASSET Stéphane**

Par **GRASSET Stéphane**



De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 24 novembre 2022 18:06
À: dgs-fast; drh-fast; Service Commande Publique
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2022-11-14-06

' : . Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2022-11-14-06, télétransmis par Stéphane GRASSET.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-217801174-20221124-2022-11-14-06-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 2022-11-14-06

Objet : Partage taxe aménagement entre communes et VGP

Date de décision : 24/11/2022

Date de transmission : 24/11/2022

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.2. Fiscalité

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>